



## BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL



### Le mot du Maire

**A**près un mois de mai anormalement chaud, qui a posé des problèmes de sécheresse et accéléré le rythme de la vie agricole, voici l'été.

Depuis plusieurs mois, nous sommes engagés dans un lourd processus de réorganisation du territoire. L'idée directrice est d'aligner le découpage territorial de la France sur celui des autres pays européens. En d'autres termes il s'agit de regrouper nos communes, communautés de communes, communautés d'agglomérations, en structures encore plus grandes. Notre situation géographique à égale distance de Carcassonne et de Castelnaudary nous place en situation inconfortable.

1 - Le mot du maire

2 - La réforme territoriale  
- Communauté de Communes

3 - Les travaux

4 - Les manifestations estivales

Aujourd'hui le Préfet a tranché et a effectué un premier découpage du territoire qui rattache l'ensemble de notre communauté de communes à la Communauté d'Agglomération de Carcassonne (CAC) tandis que Bram est rattaché à Castelnaudary. Le fait d'être rattachés administrativement à Carcassonne alors que notre bassin de vie « naturel » est Bram (gare, autoroute, commerces, collège, santé ...etc), pose quelques problèmes.

Le Conseil Municipal doit se prononcer au mois d'août. Notre choix est limité car les projets de fusion avec Bram ou Montréal, malgré les efforts de notre Président de Communauté des Communes, n'ont pu se réaliser.

Dans tous les cas, si nous devons emprunter une voie qui nous est imposée, il devient vital pour notre village que soit prise en compte cette dualité entre notre bassin de vie et notre rattachement administratif. Cela suppose en particulier que les efforts faits par la commune pour valoriser son patrimoine et sa capacité d'accueil soient intégrés dans les projets touristiques du nouveau territoire.

Car, cette année encore, Saint Martin nous propose un nombre croissant de manifestations estivales qui ira des concets de musique à l'abbaye, aux spectacles des Cabarets sur l'herbe, à la fête des enfants organisée par le comité des fêtes en septembre et le colloque organisé par les Cruzels début octobre. Cette importante activité est le fruit du dynamisme des associations qui structurent notre village.

Vous trouverez dans ce numéro du bulletin municipal le détail de ces manifestations, ainsi que le point sur les différents travaux qui ont été accomplis au cours de ces derniers mois.

Le Maire



Le mur écroulé qui séparait cet espace du « verger » sera lui aussi refait.

Le jardin sera vraisemblablement inauguré au printemps.

### Signalétique des chemins

Nous avons précédemment annoncé la mise en place d'une signalétique définitive sur les boucles de randonnées avec notamment la réalisation d'un panneau sur la pierre de Carsac. Ce projet a été retardé suite au retrait d'autorisation de passage sur certaines propriétés.

### Office de Tourisme Intercommunal (OIT)

Après son assemblée générale du 8 juin qui s'est tenue à Saint Martin, l'OIT dans sa réunion du 24 juin a élu un nouveau bureau qui sera présidé par Jean-Luc Olivier, adjoint au maire de Montolieu.

## Les chantiers de la Commune

### Le P.L.U

Le projet de PLU a été soumis à l'examen de la DDTM (ex DDE) qui l'a trouvé conforme et n'a émis aucune critique. La désignation d'un commissaire enquêteur a été demandée auprès du tribunal administratif de Montpellier. L'enquête publique aura lieu vers le mois de septembre.

### Le P.P.R

Conformément aux conclusions de l'étude du BRGM relatives à la sécurité des cruzels, des dispositifs de suivi doivent être installés pour une durée de 3 ou 4 ans dans tous les cruzels classés rouge et orange. Le coût de l'opération s'élève à 36 000 euros.

La commune a fort heureusement obtenu l'aide du fond Barnier (50%) qui s'ajoute à celle du BRGM (25%). Au final 9000 euros restent à la charge de la commune. Les travaux sont prévus dès septembre.

## Les Travaux



**La montée du Coustou.** Un autre escalier est à mettre à l'actif de Daniel : celui de la montée du Coustou.

Cette belle et nécessaire réalisation a été complétée par l'installation, tout le long de la montée, d'une rampe qui, une fois patinée, ressemblera à s'y méprendre aux rampes anciennes de la commune.

Il est prévu l'installation d'un système d'éclairage.

**Le mur de l'entrée du village** endommagé par le dramatique accident de novembre a été refait par l'entreprise AGR.

### Les Magnolias

Après l'abattage et la vente des peupliers frappés par la tempête Klaus, il a fallu entreprendre le dessouchage, le broyage des résidus, et la remise en état du site. C'est l'entreprise Couturier qui a réalisé ce travail. Le site ainsi nettoyé accueille un camp d'éclaireurs toulousains du 11 au 21 Juillet.



**La statue de Saint Roch**, qui avait disparu depuis de longues années, va retrouver sa place dans l'oratoire.

Auparavant il faut envisager quelques travaux de restauration et prévoir sa protection.

### La montée du cimetière

Le cimetière « neuf » va être doté prochainement d'un columbarium. L'équipe municipale s'est

chargée de préparer la dalle qui va l'accueillir. Daniel Pinet a en profité pour créer un escalier qui permettra d'éviter la pente raide de l'entrée.



## visites

**Peyrepertuse:** Dans le cadre du projet site pôle, les élus Saint Martinols ont été reçus par Monsieur Sébastien PLA, maire de Duilhac sous Peyrepertuse et vice-président du Comité Départemental du Tourisme, qui leur a fait partager son expérience en matière d'aménagements et de projets touristiques



**La Régine :** Le samedi 25 juin, une délégation du conseil municipal se rendait, à l'invitation du capitaine de frégate Aucher, sur le site de La Régine. Après un "briefing" fort documenté et une visite sur le terrain, accompagnés des représentants des communes de Carlipa, Raissac et Issel nous avons mieux compris l'intérêt de ce site si proche et pourtant si méconnu. Réparti sur deux sites, la Régine et la Lauzette, ce Centre de Transmissions de la Marine (CTM) de la France Sud assure – mission prioritaire – la permanence de la transmissions des ordres aux SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) qui, patrouillant sous les océans, constituent une composante de la dissuasion française. Dotés de moyens techniques de pointe, les personnels civils et militaires établissent une veille permanente à partir de ce site de 145 hectares, protégé par un groupe de commandos marine.

Cette visite qui s'inscrit dans des relations de bon voisinage avec les communes avoisinantes, a permis aux citoyens que nous sommes de mesurer la pertinence des moyens destinés à assurer notre sécurité.



## Les Manifestations Estivales

### Les Cabarets sur l'Herbe au village

C'est un programme de manifestations étalé sur tout le mois d'août que proposent cette année Les Cabarets sur l'Herbe :

### Lectures apéritives dans le jardin du presbytère

Les vendredis 5, 19 et 26 Août,

19h : un comédien et un musicien vous attendent autour d'un bon livre et d'un verre « maison »

### Les soirées de la pleine lune

Les Vendredi 12

18h30 spectacle tous publics à partir de 4 ans

**Poucette**

Tartines

21h **Concert** clarinette basse et contrebasse

22h projection **DVD** en plein air

(à confirmer)

et le Samedi 13

17h30 **BALADE** chorégraphique et théâtrale pique-nique

21h récital **CHANSONS**

«Les deux Maris de la Femme Poisson »

Comme d'habitude, les Saint Martinols pourront bénéficier de tarifs réduits.

Le programme détaillé sera distribué fin Juillet

– Renseignements 06 12 27 68 56 .

site <http://gare.art.free.fr>



### Les concerts à l'abbaye

Dimanche 17 juillet à 17h30  
festival Fugue en Aude Romane

Dimanche 7 août à 18h30 :  
dîner concert ; musique romantique  
(violoncelle , piano)

Dimanche 14 août à 18h30 : récital de piano

Dimanche 21 août à 17h30 : concert Bach

Dimanche 11 septembre à 17h30 : les troubadours  
chantent l'art roman en Languedoc Roussillon

### Le Comité des fêtes

Il organisera la traditionnelle la **Fête des Enfants le 3 septembre**

### Les Cruzels

Le colloque troglodytique organisé par l'association Les Cruzels et l'Amicale Laïque de Carcassonne aura lieu **le 1-2 octobre** sous la présidence de Jean Guilaine, Professeur honoraire au Collège de France , récemment élu à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

## Du Côté des Associations

Nous l'avons souvent signalé, notre commune compte de nombreuses associations très actives et inventives. La municipalité se réjouit de cette vitalité qu'elle accompagne par l'octroi de subventions et d'une aide logistique : mise à disposition de salles, matériel

informatique, vidéo- projecteur, matériel de conférence, etc.. Des abris de toile récemment acquis sont désormais à la disposition des associations.

### Repas

Σ Le repas offert par la municipalité a eu lieu le 24 mai. Merci et bravo au club cuisine de l'association. Les Cruzels qui a confectionné le repas et a , une fois encore, régala les convives .

Σ

Après le quartier haut l'an passé, c'est le quartier bas à qui a organisé son repas le 24 juin. La vingtaine de participants s'est réjouie de ce moment de belle convivialité.

## Etat Civil

### Cet été on se marie à Saint Martin.

♥ Thomas KOENIG et Sabine SINTOB

♥ Anne BATISTELLA et Fabien MOLLAR

♥ Estelle DELPOUX et Pascal CHACOU

### Nouveaux Arrivants :

#### *A tous, nous souhaitons la bienvenue*

Malik LEBNAOUI, place des Platanes.

Marc DUBREUIL rue du Château fort.

Isabelle et Philippe COUTANCEAU chemin de Carcassonne.

Christine MONTAGNÉ, place de la Mairie.

### Félicitations à nos lauréats !!!

Jérémy PARAYRE. Baccalauréat ES( mention AB)

Joshua BOURDEIL. Baccalauréat STL (mention B)

Àlice JALBAUD. B.E.P.C. (mention AB)

Harvey BOURDEIL. B.E.P.C. (mention AB)

### Incivilités

Notre paisible village se doit de déplorer des actes de vandalisme qui ont tendance à se multiplier.

Dans la zone du lac, les bancs en bois ont servi de combustibles pour des feux par ailleurs interdits, des panneaux de signalisation ont été arrachés.

Le coffret électrique de la station d'épuration et des fils de cuivre ont disparu. Des traces de tentatives d'effraction ont été relevées sur le grand transformateur, route du Lampy, (on imagine le danger mortel !).

**Prix de l'eau. Eau: 1,80 € /m<sup>3</sup>**

**Assainissement: 0,75 € /m<sup>3</sup>**

### ● Economisons le papier

Envoyez un mail à:

[st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)

Vous recevrez la version numérique du bulletin.